Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2022

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

Sciences économiques et sociales

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisl.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :
- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Peut-on dire qu'une approche en termes de classes sociales est toujours pertinente pour rendre compte de la société française actuelle ?

DOCUMENT 1

Le renouvellement politique de juin 2017 à l'Assemblée nationale a entraîné une forte augmentation de la part de femmes parmi les élus mais il ne s'est pas accompagné d'un renouvellement social. Si 4,6 % des députés sont employés, aucun n'est ouvrier, alors que ces catégories représentent la moitié de la population active, selon l'Institut Diderot. À l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 76 % des élus, soit 4,4 fois plus que leur part dans la population active. Les catégories populaires (ouvriers et employés) représentaient un peu moins de 20 % des députés lors de la première législature (1946-1951) de la IVème République, soit 98 députés sur 522. Ce sera la représentation la plus forte depuis la création de l'Assemblée nationale jusqu'à aujourd'hui. En 1958, cette part était déjà ramenée à 4 %. La poussée de la gauche aux élections de 1967 (Vème République) a conduit à une remontée à 9 % de l'ensemble. Une législature qui dure peu : l'Assemblée est dissoute en mai 1968. Par la suite, la représentation des catégories populaires ne va cesser de se réduire, alors que cet ensemble constitue toujours environ la moitié de la population active. Suite aux législatives de 2017, les 26 députés de la catégorie « employés » représentent 4,6 % de l'ensemble, ce qui est tout de même mieux qu'en 2012 où ils étaient 2,6 %.

Source : « L'Assemblée nationale ne compte presque plus de représentants des milieux populaires », *Observatoire des inégalités*, 29 novembre 2018.

DOCUMENT 2

Évolution du rapport entre les revenus des plus riches et ceux des plus pauvres

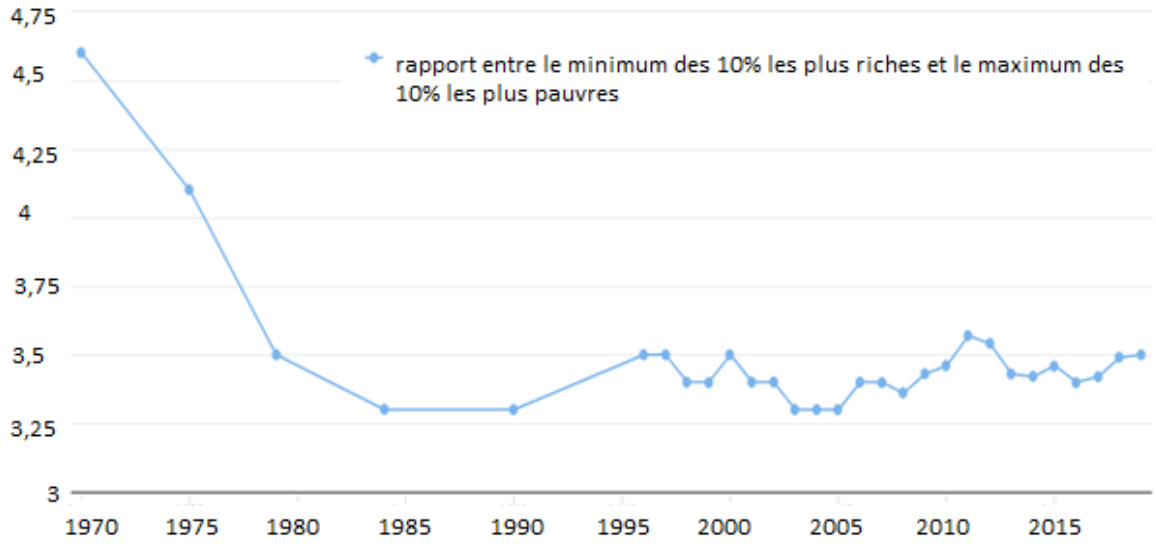

Source : d'après « Les inégalités de niveau de vie repartent à la hausse », INSEE, *Observatoire des inégalités,* 9 septembre 2020.

DOCUMENT 3

Évolution du taux de syndicalisation en France (en % de la population active)

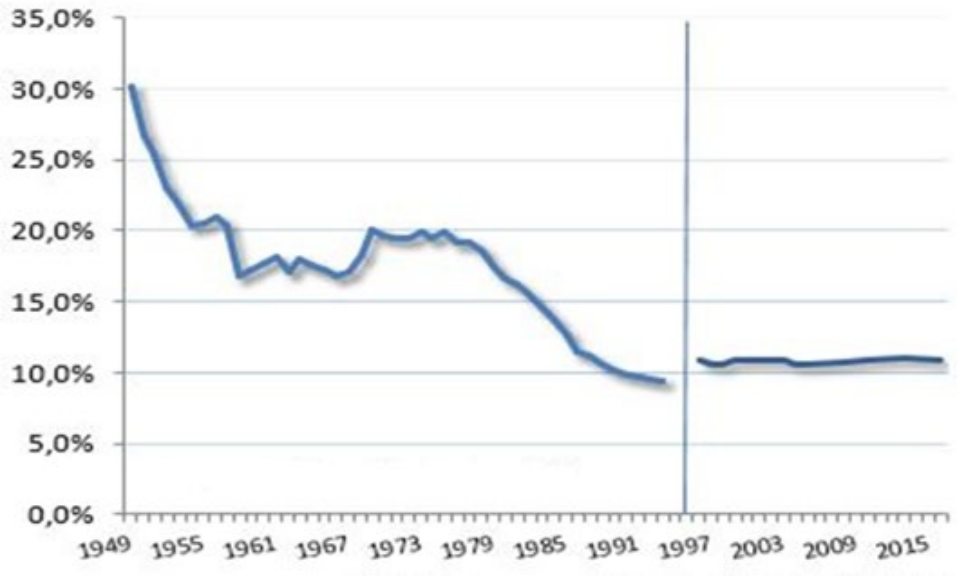

Note de lecture : rupture de série en 1996.

Source : d'après « Le taux de syndicalisation se stabilise à un niveau très faible *», Centre d'observation de la société*, 22 juillet 2019.

DOCUMENT 4

Écarts de rémunération moyenne entre femmes et hommes selon la catégorie socioprofessionnelle dans le privé et les entreprises publiques (pour un temps plein, en brut, en euro)

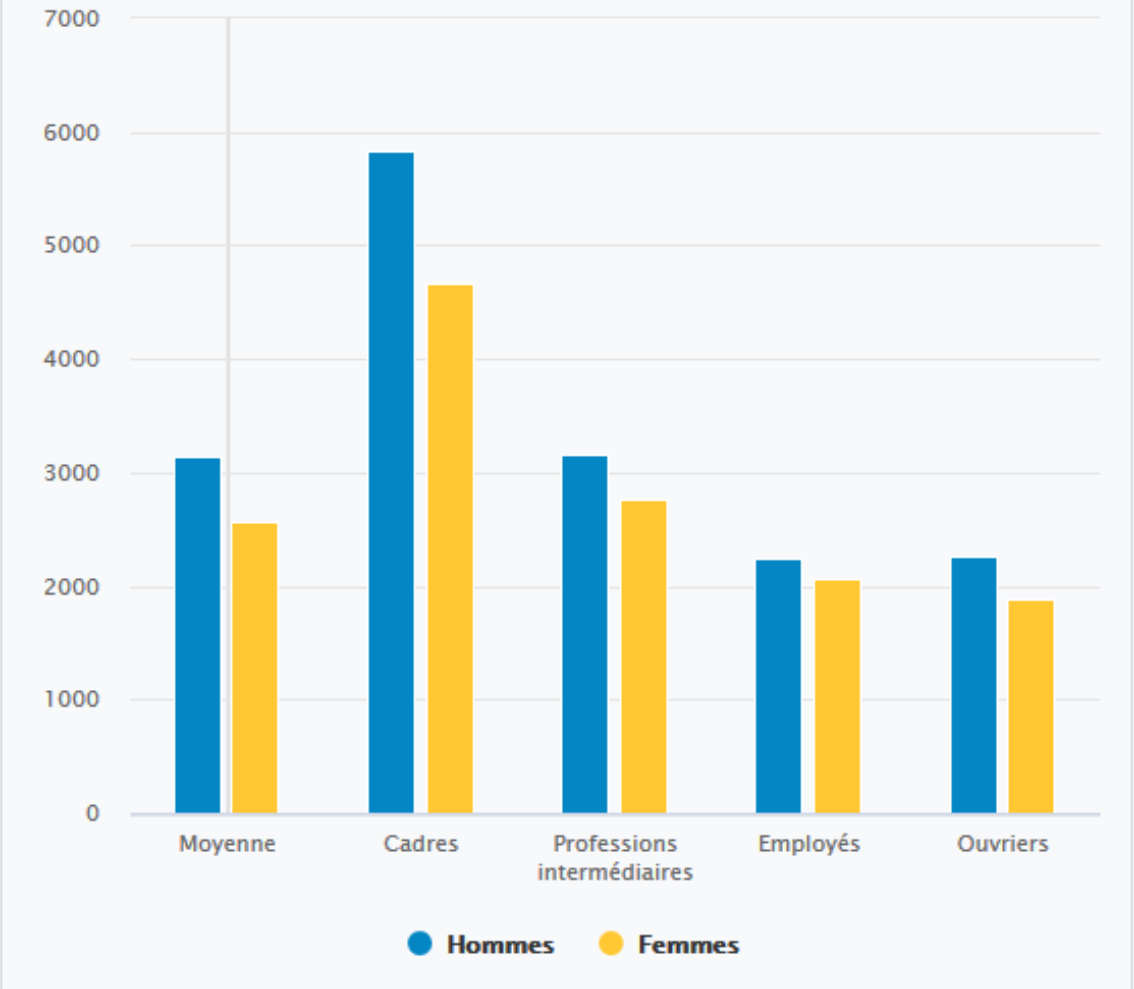

Source : d'après Anne-Aël DURAND, « Les écarts de salaires hommes-femmes se réduisent, sauf pour les hauts revenus », *Le Monde*, 21 septembre 2015.

Épreuve composée

Si le candidat choisit l'épreuve composée, il traite au choix le sujet A ou le sujet B.

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Montrez que les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

DOCUMENT

Part de Contrats à Durée Déterminée (CDD) ou intérim, d'indépendants, de cadres et de temps partiel dans l'emploi de 1982 à 2019, en %

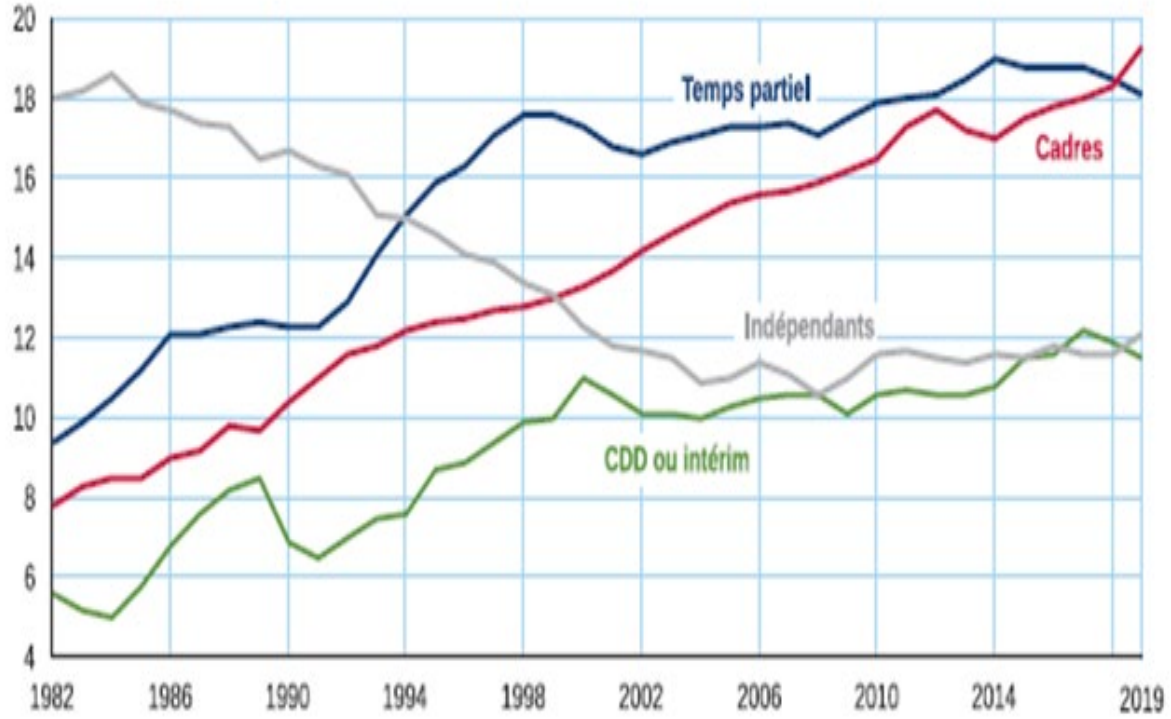

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : « Une photographie du marché du travail en 2019 », *INSEE Première*, n°1793, Février 2020.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous décrirez l'évolution de la part des cadres et des indépendants entre 1982 et 2002. (*2 points*)

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez quelles sont les principales caractéristiques de la précarisation de l'emploi en France. (*4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez qu'il existe différentes explications à l'internationalisation de la chaîne de valeur.

DOCUMENT 1

[…] Fin Janvier 2020, lorsqu'il est apparu que les mesures de confinement prises par les autorités chinoises bloquaient largement la production du pays, il est très vite devenu évident que cette paralysie allait être contagieuse. Dès le 4 février, Hyundai, cinquième constructeur mondial, annonçait que la rupture d'approvisionnement des pièces et composants venant de Chine le contraignait à suspendre les opérations de ses usines en Corée, et l'inquiétude de répercussions similaires se répandait dans le monde entier, tandis que de nombreux industriels s'inquiétaient du tarissement de leurs débouchés en Chine. Lorsque la crise s'est abattue sur l'Europe, c'est la capacité à adapter la production de médicaments à cette circonstance exceptionnelle qui s'est révélée tributaire de la Chine, et aussi de l'Inde, puisque c'est de là que l'essentiel des principes actifs proviennent. Dans les deux cas, la crise du coronavirus mettait ainsi en évidence les interdépendances étroites entre des activités productives situées à différents endroits de la planète […].

C'est ce que recouvre le terme *chaîne de valeur mondiale,* utilisé pour désigner le fait que différentes étapes de production, réparties entre plusieurs pays, trouvent leurs logiques dans une étroite complémentarité, l'enchaînement des fabrications intermédiaires et des transformations débouchant sur un produit fini. […].

Un marqueur spectaculaire de ce phénomène est le développement de l'investissement direct international : à l'échelle mondiale, le stock total d'investissements directs à l'étranger, inférieur à 10 % du PIB en 1990, approchait 30 % avant la crise et dépassait 40 % en 2019. […].

Source : Sébastien JEAN, Ariell RESHEF, Giunluca SANTONI, *L'économie mondiale 2021*, CEPII, 2020.

DOCUMENT 2

Liste des 20 critères de localisation considérés comme les plus importants par les entreprises étudiées[1]

Critères	% d'entreprises considérant ce critère comme important ou très important.
Qualité du produit	88
Qualification et productivité réelle de la main d'œuvre	85
Qualification du personnel sur le territoire par rapport à l'activité de l'entreprise	84
Capacité à construire de la confiance	83
Capacité à mobiliser et à mettre en œuvre les compétences	79
Adaptation à de nouveaux marchés	79
Facilité de communication	75
Capacité à innover sur les produits	75
Facilité de collaboration	74
Nature du produit fabriqué	73
Capacité à innover sur les technologies	73
Capacité de réaction aux dysfonctionnements	71
Image de l'entreprise (responsabilité sociétale…)	71
Compétitivité globale du territoire	71
Proximité du client ou du marché	69
Enthousiasme et dynamisme sur le territoire	69
Facilité dans la mise en place d'une organisation	69
Facilité dans l'échange du savoir-faire	68
Proximité et accessibilité d'un aéroport international	67
Capacité à gérer de nouveaux projets et à réallouer les ressources.	67

Source : d'après Alain SPALANZANI, Blandine AGERON, Zouaghi ISKANDER, « Localisation des entreprises : quels critères de choix dans la décision des entreprises », Mai, 2016.

1 : Ces résultats ont été obtenus à partir d'une enquête quantitative menée par les auteurs de l'article auprès de 111 entreprises entre septembre 2013 et avril 2014. Plus de 53 % des entreprises ont déjà des sites délocalisés en France ou dans le monde. Plus de 51 % d'entre elles ont l'intention de créer de nouvelles activités sur d'autres sites.

DOCUMENT 3

Entrées d'investissements directs étrangers[1], au niveau mondial et par groupe d'économies, 2007-2020 (en milliards de dollars)

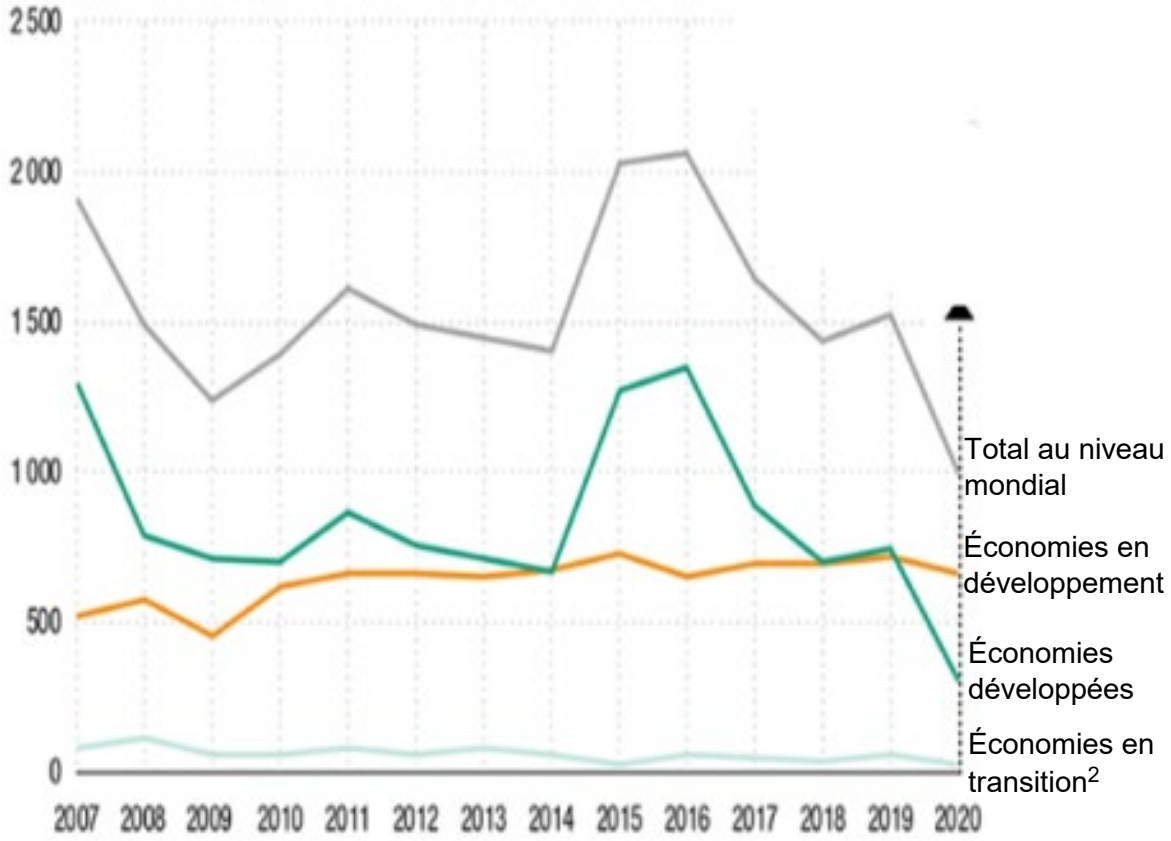

Source : d'après Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), *Rapport sur l'investissement dans le monde 2021.*

1 : Investissements Directs Étrangers (IDE) : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10% de la propriété d'une entreprise située à l'étranger.

2 : Économies en transition : Il s'agit essentiellement des pays de l'ex-Union Soviétique et des pays d'Europe centrale et orientale.

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET B

Cette épreuve comprend deux parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre aux trois questions proposées en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(10 points)*

Question 1 (4 points)

Présentez les avantages attendus du marché unique en Europe.

Question 2 (3 points)

À l'aide d'un exemple, vous montrerez que l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice.

Question 3 (3 points)

Vous montrerez comment les incitations sélectives peuvent expliquer l'engagement politique, malgré le paradoxe de l'action collective.

Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez qu'il existe différentes explications à l'internationalisation de la chaîne de valeur.

DOCUMENT 1

[…] Fin Janvier 2020, lorsqu'il est apparu que les mesures de confinement prises par les autorités chinoises bloquaient largement la production du pays, il est très vite devenu évident que cette paralysie allait être contagieuse. Dès le 4 février, Hyundai, cinquième constructeur mondial, annonçait que la rupture d'approvisionnement des pièces et composants venant de Chine le contraignait à suspendre les opérations de ses usines en Corée, et l'inquiétude de répercussions similaires se répandait dans le monde entier, tandis que de nombreux industriels s'inquiétaient du tarissement de leurs débouchés en Chine. Lorsque la crise s'est abattue sur l'Europe, c'est la capacité à adapter la production de médicaments à cette circonstance exceptionnelle qui s'est révélée tributaire de la Chine, et aussi de l'Inde, puisque c'est de là que l'essentiel des principes actifs proviennent. Dans les deux cas, la crise du coronavirus mettait ainsi en évidence les interdépendances étroites entre des activités productives situées à différents endroits de la planète […].

C'est ce que recouvre le terme *chaîne de valeur mondiale,* utilisé pour désigner le fait que différentes étapes de production, réparties entre plusieurs pays, trouvent leurs logiques dans une étroite complémentarité, l'enchaînement des fabrications intermédiaires et des transformations débouchant sur un produit fini. […].

Un marqueur spectaculaire de ce phénomène est le développement de l'investissement direct international : à l'échelle mondiale, le stock total d'investissements directs à l'étranger, inférieur à 10 % du PIB en 1990, approchait 30 % avant la crise et dépassait 40 % en 2019. […].

Source : Sébastien JEAN, Ariell RESHEF, Giunluca SANTONI, *L'économie mondiale 2021*, CEPII, 2020.

DOCUMENT 2

Liste des 20 critères de localisation considérés comme les plus importants par les entreprises étudiées[1]

Critères	% d'entreprises considérant ce critère comme important ou très important.
Qualité du produit	88
Qualification et productivité réelle de la main d'œuvre	85
Qualification du personnel sur le territoire par rapport à l'activité de l'entreprise	84
Capacité à construire de la confiance	83
Capacité à mobiliser et à mettre en œuvre les compétences	79
Adaptation à de nouveaux marchés	79
Facilité de communication	75
Capacité à innover sur les produits	75
Facilité de collaboration	74
Nature du produit fabriqué	73
Capacité à innover sur les technologies	73
Capacité de réaction aux dysfonctionnements	71
Image de l'entreprise (responsabilité sociétale…)	71
Compétitivité globale du territoire	71
Proximité du client ou du marché	69
Enthousiasme et dynamisme sur le territoire	69
Facilité dans la mise en place d'une organisation	69
Facilité dans l'échange du savoir-faire	68
Proximité et accessibilité d'un aéroport international	67
Capacité à gérer de nouveaux projets et à réallouer les ressources.	67

Source : d'après Alain SPALANZANI, Blandine AGERON, Zouaghi ISKANDER, « Localisation des entreprises : quels critères de choix dans la décision des entreprises », Mai, 2016.

1 : Ces résultats ont été obtenus à partir d'une enquête quantitative menée par les auteurs de l'article auprès de 111 entreprises entre septembre 2013 et avril 2014. Plus de 53 % des entreprises ont déjà des sites délocalisés en France ou dans le monde. Plus de 51 % d'entre elles ont l'intention de créer de nouvelles activités sur d'autres sites.

DOCUMENT 3

Entrées d'investissements directs étrangers[1], au niveau mondial et par groupe d'économies, 2007-2020 (en milliards de dollars)

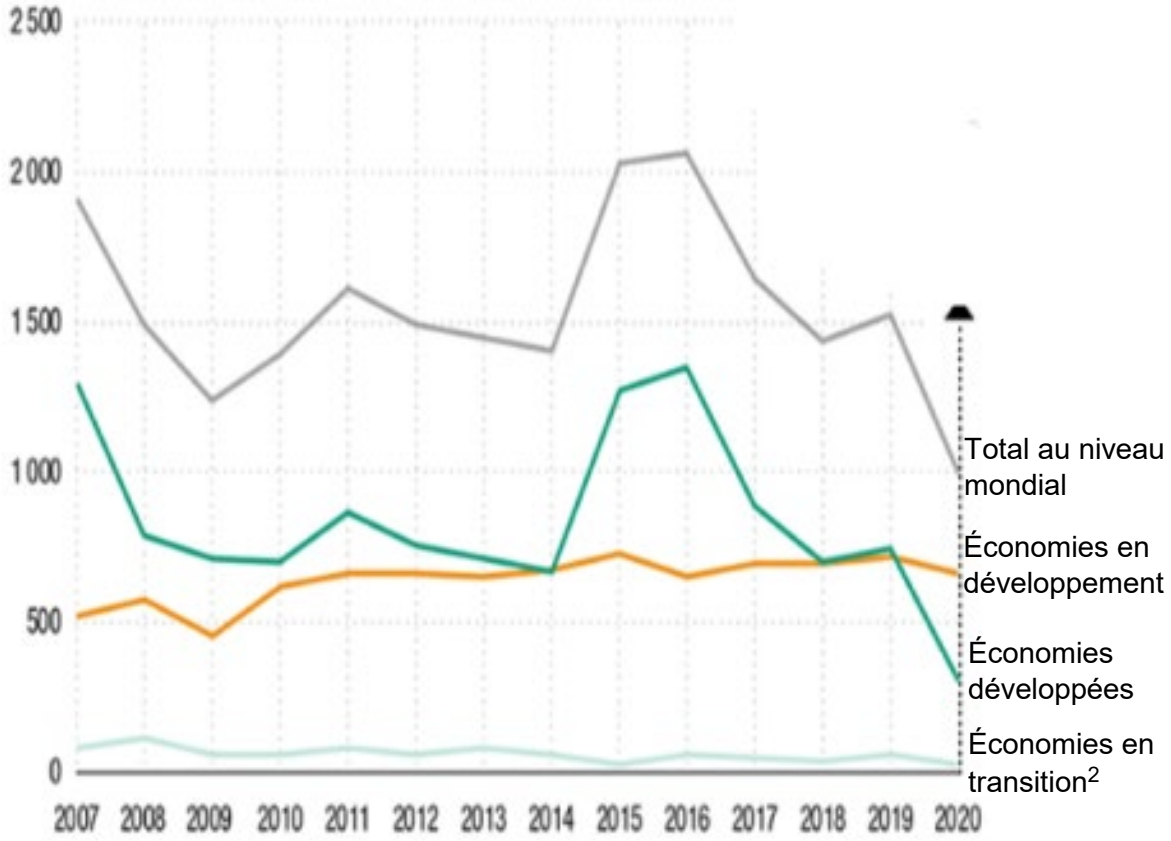

Source : d'après Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), *Rapport sur l'investissement dans le monde 2021.*

1 : Investissements Directs Étrangers (IDE) : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10% de la propriété d'une entreprise située à l'étranger.

2 : Économies en transition : Il s'agit essentiellement des pays de l'ex-Union Soviétique et des pays d'Europe centrale et orientale.